

Ressources Golden Goose Inc.

Rapport Annuel

2007

Message aux actionnaires

Dans l'ensemble, 2007 aura été une année remarquable pour l'industrie minière. Dans les faits, les principaux produits de base visés par Ressources Golden Goose ont affiché une solide performance. Ainsi, le prix de l'or a progressé de 300 \$ pour s'approcher de la barre des 1 000 \$ l'once. Pour sa part, le cours du nickel s'est consolidé dans les 10 à 12 \$ la livre, soit légèrement en deçà de son record absolu.

Golden Goose a tiré profit des nouvelles occasions engendrées par la robustesse des marchés en 2007 pour révéler le potentiel de ses projets Magino et Lac Levac. Disposant de 5,8 millions \$ recueillis dans le cadre de placements privés complétés en cours d'exercice, la Société a réalisé quelque 10 000 mètres de forage sur chacune de ses propriétés. Et dans les deux cas, elle a été récompensée par d'excellents résultats.

Exploration

Située près de Wawa, en Ontario, la propriété phare Magino, un ancien producteur aurifère, a été le théâtre de 29 forages totalisant près de 19 000 mètres entre les mois de novembre 2006 et décembre 2007. Ces forages ont révélé de nouvelles zones aurifères affichant une bonne continuité sous l'ancienne mine et un type totalement nouveau de minéralisation à forte teneur désignée zone QFP à une profondeur verticale d'environ 400 mètres. Les meilleurs résultats de la Phase I de cette importante campagne de forage figurent sur une carte pouvant être consultée sur le site Web de la Société à l'adresse : http://www.goldengooseres.com/pages/fr/results_12_07. Les résultats de la Phase I de la campagne de forage sont actuellement utilisés par la firme Innovexplo de Val-d'Or pour obtenir une nouvelle évaluation des réserves du projet. À cet effet, une annonce publique est prévue au deuxième trimestre de l'exercice 2008. Datée du mois d'avril 2004, la précédente évaluation fait état de ressources minérales mesurées et indiquées de surface d'environ 7,3 millions de tonnes à 0,075 once d'or/tonne, pour un total de plus de 586 000 onces d'or. La Phase II de la campagne Magino portant sur le forage plus à l'est de 17 trous totalisant 8 600 mètres a été amorcée aussitôt la Phase I terminée.

En ce qui concerne la propriété nickélifère du Lac Levac située dans la région de la Baie James, au Québec, une campagne de forage hivernale de 3 000 mètres réalisée en début d'année a retourné une minéralisation importante, dont une intersection de 17,5 mètres d'une teneur en nickel de 1,48 %. Golden Goose a aussitôt protégé sa position dans la région en procédant au jalonnement de 92 claims additionnels couvrant une superficie de 5 000 hectares. C'est ainsi que Golden Goose a doublé la superficie des biens-fonds qu'elle détient dans la région. La Société a également retenu les services de RSW Inc. de Montréal pour procéder à une évaluation des ressources conforme aux exigences de la norme 43-101 (NI 43-101) pour la propriété du Lac Levac, et ce, sur la base des résultats obtenus lors de la campagne de forage hivernale et la validation de forages réalisés dans le passé par Inco et

Muscocho. Le rapport final faisait état d'une ressource indiquée de 516 000 tonnes et d'une ressource présumée de 734 000 tonnes d'une teneur en nickel de 0,89 % dans les deux cas.

À la lumière des solides résultats des travaux exécutés dans le cadre du projet du Lac Levac, la firme RSW a recommandé la réalisation de sondages additionnels à plus grande profondeur afin d'augmenter et de rehausser la richesse de la ressource et d'explorer d'autres cibles sur la propriété. Une deuxième campagne de forage de 33 trous totalisant 7 150 mètres a donc été réalisée entre les mois d'octobre et de décembre 2007. En prévision de ces travaux, Golden Goose a construit une route d'accès au site longue de 1,6 kilomètre et a retenu les services d'un gestionnaire de projet à temps plein. Un levé géophysique a également été effectué tôt durant le programme. Celui-ci a clairement mis en évidence l'anomalie NISK-1 actuellement forée par la Société ainsi que son prolongement de 400 mètres vers l'est.

La campagne de forage réalisée l'automne dernier sur la propriété du Lac Levac a produit d'excellents résultats aussi bien pour la zone principale de l'anomalie NISK-1 que son prolongement vers l'est. De fait, il semble que le prolongement vers l'est renferme des teneurs de nickel semblables à celles retrouvées dans la zone principale avec une minéralisation plus élevée en nickel-cuivre-platinoïdes. Une carte de la propriété du Lac Levac indiquant les meilleurs résultats de forage obtenus à ce jour peut être consultée à l'adresse : http://www.goldengooseres.com/pages/fr/levac_results_07. L'anomalie NISK-1 présente une étendue latérale de 750 mètres et demeure ouverte en profondeur et latéralement dans les deux directions. En marge de l'exercice financier, les forages de définition ont repris dans la zone principale et le prolongement vers l'est. Par ailleurs, la Société a retenu les services de la firme SGS-Lakefield pour effectuer des essais métallurgiques visant à délimiter les ressources que renferme le gîte du Lac Levac.

Nominations

L'an dernier, Golden Goose a accueilli dans ses rangs Luc Audet et A. Douglas Hunter pour assumer respectivement les fonctions de chef de la direction financière et de vice-président, Exploration. Comptant plus de 25 années d'expérience chacun dans leur domaine de spécialisation respectif, MM. Audet et Hunter renforcent l'équipe de direction de la Société et diversifient considérablement son savoir-faire. De même, Kevin Ramsay, comptable agréé (CA) et comptable en management accrédité (CMA) et associé principal du cabinet Wasserman Ramsay Chartered Accountants s'est joint au conseil d'administration. Jouissant d'une vaste expérience à titre de vérificateur externe d'entreprises minières de petite et de grande envergure, M. Ramsay a ainsi remplacé M. Carlos Pavao qui a quitté ses fonctions d'administrateur pour des raisons personnelles.

Financement

En 2007, la Société a conclu trois placements privés pour un produit total de 5,8 millions \$. Le premier de ces financements était constitué d'unités, chacune composée d'actions ordinaires et de bons de souscription, au prix de 0,70 \$ l'unité et d'actions accréditatives au prix de 0,75 \$ chacune, pour un produit total de 3,1 millions \$. Pour leur part, les deux autres financements privés étaient constitués uniquement d'actions accréditatives au prix de 0,80 \$ chacune, pour des montants totaux respectifs de 1,2 million \$ et 1,5 million \$. Au nombre de 1,4 million, les bons de souscription émis dans le cadre du premier placement privé permettent à leur porteur de souscrire à une action ordinaire additionnelle de la Société au prix de 0,95 \$ l'action, et ce, pendant une période de douze mois suivant la clôture du placement.

Perspectives

Les forages se poursuivent sur les deux principales propriétés de la Société, soit celles de Magino et du Lac Levac. Du côté de la propriété de Magino, la phase II de la campagne de forage de 8 600 mètres devrait produire des résultats à brève échéance, et il est anticipé qu'une nouvelle évaluation des ressources sera complétée au deuxième trimestre. En ce qui concerne la propriété du Lac Levac, une campagne de forage de 10 000 mètres est prévue en 2008. Par ailleurs, des essais métallurgiques sont en cours en vue de réaliser une étude de faisabilité dans l'hypothèse où les résultats de forage demeurerait positifs.

Après une année 2007 à la fois exaltante et enrichissante, Golden Goose est aujourd'hui sainement financée. À l'aube de 2008, la Société enregistre des progrès significatifs sur ses deux principales propriétés. De fait, tout au long de ce nouvel exercice nous entendons poursuivre sur la lancée amorcée en 2007 de sorte à développer le plein potentiel de nos projets et à maximiser la valeur de votre investissement dans le capital-actions de la Société.



Jean-Marc Lacoste
Président et chef de la direction

Le 16 avril 2008

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à mieux comprendre les activités de Ressources Golden Goose Inc. (« Golden Goose » ou la « Société ») et les éléments-clés de ses résultats financiers. Il explique notamment l'évolution de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 en les comparant aux résultats de l'exercice précédent. Il présente également une comparaison des bilans aux 31 décembre 2006 et 2007.

Ce rapport de gestion, préparé conformément au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, doit être lu de concert avec les états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et les notes afférentes.

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Ces états financiers, de même que ce rapport de gestion, ont été revus par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, tous les montants dont il est question dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant dans ce rapport de gestion, notamment les énoncés concernant les opinions, les projets, les objectifs, les stratégies, les estimations, les intentions et les attentes de la Société, ainsi que d'autres énoncés ne portant pas sur des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. On peut reconnaître ces énoncés aux termes comme « prévoir », « anticiper », « estimer », « s'attend » et « envisage », et à d'autres termes et expressions similaires. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction et sur les attentes de cette dernière, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs et ont trait, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes mentionnés aux présentes (se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes ») ou dans le dossier d'information de la Société. Les résultats réels de la Société pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou que laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'éléments spéciaux ou encore d'un regroupement d'entreprises ou encore d'une autre opération qui pourrait être annoncée ou avoir lieu après la date des présentes. Sauf si la législation applicable l'exige, la Société n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs pour tenir compte, notamment, de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, et elle ne s'engage nullement à le faire.

Nature des activités

La Société est une entreprise d'exploration minière qui possède des propriétés en phase préliminaire d'exploration dans les provinces de l'Ontario et du Québec. Par conséquent, la Société ne gagne aucun revenu de la production minérale, mais uniquement des revenus d'intérêt tirés de dépôts et d'autres revenus de placement.

Activités d'exploration

En 2007, des programmes d'exploration ont eu cours sur la propriété de la mine d'or Magino ainsi que la propriété du Lac Levac (« Lac Levac »), hôte d'un dépôt de nickel-cuivre-platinoïdes.

La phase I de la campagne d'exploration sur la propriété Magino a débuté en novembre 2006 et portait sur 29 trous de forage, pour un total foré de près de 19 000 mètres. Cette étape de forage a pris fin en décembre 2007 et a révélé de nouvelles zones aurifères et une continuité intéressante sous la zone minée antérieurement ainsi qu'un nouveau genre de minéralisation à forte teneur, désignée sous le nom de la zone QFP. Les résultats de forage sont utilisés par la firme Innovexplo de Val-d'Or pour obtenir une nouvelle évaluation des ressources de ce projet. Les résultats devraient être rendus publics au cours de deuxième trimestre de l'exercice 2008. La phase II de la campagne d'exploration sur la propriété Magino portant sur le forage, plus à l'est, de 17 trous totalisant 8 600 mètres, commencera aussitôt la phase I complétée au premier semestre de 2008.

Sur la propriété du Lac Levac, une campagne hivernale de forage de 3 000 mètres lancée en 2007 a révélé une minéralisation importante, dont une intersection de 17,5 mètres d'une teneur en nickel de 1,48 %. Aussitôt les résultats connus, Golden Goose a protégé sa position dans la région de la Baie James, au Québec, en procédant au jalonnement de 92 claims additionnels couvrant une superficie de 5 000 hectares. Du coup, Golden Goose a doublé la superficie des propriétés qu'elle détient dans la région.

À la lumière des résultats de la campagne d'exploration hivernale et de la validation des forages réalisés auparavant par Vale Inco et Muscocho, la Société a retenu les services de la firme RSW Inc. de Montréal pour procéder à une évaluation des ressources conforme aux exigences de la norme 43-101. Le rapport de RSW faisait état d'une ressource indiquée de 516 000 tonnes et d'une ressource présumée de 734 000 tonnes. Dans les deux cas, les teneurs sont : 0,89 % de nickel, 0,34 % de cuivre, 0,06 % de cobalt, 0,14 g/t de platine et 0,77 g/t de palladium. Dans ce même rapport, RSW précisait également que le gisement demeurerait ouvert en profondeur et latéralement.

En raison de la qualité des résultats du projet du Lac Levac, la Société a entrepris une deuxième campagne d'exploration en vue d'augmenter et de rehausser la classification des ressources et d'explorer d'autres cibles sur la propriété. Cette autre campagne, qui prévoyait le forage de 33 trous additionnels totalisant 7 150 mètres, a été réalisée entre les mois d'octobre et de décembre 2007. En prévision de ces travaux, Golden Goose a construit une route d'accès au site longue de 1,6 kilomètre et a retenu les services d'un gestionnaire de projet à temps plein. Un levé géophysique a également été effectué tôt dans la campagne. Celui-ci a clairement mis en évidence l'anomalie NISK-1 actuellement forée par la Société ainsi que son prolongement de 400 mètres vers l'est.

De l'avis de la Société, la campagne de forage réalisée l'automne 2007 sur la propriété du Lac Levac a produit d'excellents résultats aussi bien pour la zone principale de l'anomalie NISK-1 que son prolongement vers l'est. De fait, il semble que le prolongement vers l'est renferme des teneurs de nickel semblables à celles retrouvées dans la zone principale avec des teneurs plus élevées en cuivre-platinoïdes. L'anomalie NISK-1 présente une étendue de 750 mètres et demeure ouverte en profondeur et latéralement dans les deux directions. Par

ailleurs, la Société a retenu les services de la firme SGS-Lakefield pour effectuer des essais métallurgiques visant à déterminer les caractéristiques métallurgiques des minéralisations de la propriété du Lac Levac.

En 2008, un budget d'exploration de 900 000 \$ est prévu pour chacune des propriétés Magino et du Lac Levac.

Principales données financières

Le tableau suivant présente certaines données financières annuelles pour les exercices terminés le 31 décembre 2007, 2006 et 2005:

	2007 \$	2006 \$	2005 \$
Revenus d'intérêt	144 411	74 459	17 226
Perte nette et résultats étendus	(1 377 262)	(928 898)	(473 144)
Perte par action ordinaire de base et diluée	(0,03)	(0,03)	(0,02)
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	4 283 217	2 305 297	1 880 850
Fonds de roulement	4 044 402	2 237 389	1 802 062
Actif total	17 062 365	11 417 458	9 397 794
Passif total	984 419	327 881	268 061
Capitaux propres	16 077 946	11 089 577	9 129 733

Aucun dividende déclaré et payé en 2007, 2006 et 2005.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la Société a enregistré une perte nette de 1 377 262 \$ ou (0,03 \$) par action par rapport à une perte nette de 928 898 \$ ou (0,03 \$) par action en 2006. L'augmentation dans la perte nette est principalement attribuable à l'augmentation dans les frais généraux et d'administration qui sont passés de 576 082 \$ l'an dernier à 983 436 \$ cette année. L'augmentation dans les frais généraux et d'administration provient des coûts relatifs aux communications aux actionnaires (augmentation de 116 909 \$ à 307 597 \$) et due aux frais de publicité, promotion et des relations avec les investisseurs, les salaires et honoraires de consultation ont augmentés de 75 000 \$ à 228 188 \$ du à l'ajout de ressources à la direction, les frais légaux et de comptabilité ont augmentés de 79 474 \$ à 126 221 \$. La rémunération à base d'actions a augmenté à 677 142 \$ en 2007 en comparaison avec 660 600 \$ en 2006. Les revenus d'intérêt sont passés de 74 459 \$ en 2006 à 144 411 \$ en 2007. Cette augmentation dans les revenus d'intérêt au cours de l'exercice provient essentiellement du solde plus élevé des placements à court terme tout au long de 2007 comparativement à 2006.

Trésorerie et sources de financement

Au 31 décembre 2007, l'actif total s'élevait à 17 062 365 \$ comparativement à 11 417 458 \$ pour l'année précédente. Au cours de l'exercice, les propriétés minières ont augmenté de 8 784 501 \$ à 11 977 223 \$ du aux activités d'exploration des propriétés Magino et Lac Levac. En 2007, les fonds générés par les activités de financement ont fait augmenter les

placements à court terme de 2 300 000 \$ à 4 200 000 \$ et incluent les fonds devant servir aux frais d'exploration des propriétés de la Société en Ontario et au Québec. À la fin de l'exercice, le fonds de roulement s'améliorait, passant de 2 237 389 \$ en 2006 à 4 044 402 \$ en 2007.

Les liquidités disponibles à la fin de l'exercice sont suffisantes pour réaliser le budget de frais d'exploration 2008 et les frais généraux et d'administration.

Activités d'exploitation

Les fonds utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 1 263 467 \$ par rapport à 633 911 \$ en 2006. Cette augmentation de 629 556 \$ dans les fonds utilisés par les activités d'exploitation provient de l'augmentation de la perte nette due à l'accroissement des frais généraux et d'administration (407 354 \$) et des crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir au 31 décembre 2007 (275 000 \$).

Activités de financement

Les fonds générés par les activités de financement ont augmentés de 2 491 942 \$ en 2006 à 5 770 890 \$ en 2007. Cette augmentation provient des placements privés suivants réalisés au cours de l'exercice;

- Le 26 mars 2007, la Société a réalisé un placement privé en deux parties pour un produit brut de 3 099 350 \$. Le premier placement est constitué de 2 858 000 unités au prix de 0,70 \$ par unité, chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier confère à son porteur le droit de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,95 \$ pendant une période de 12 mois. Pour le second placement, 1 465 000 actions ordinaires accréditatives ont été émises au prix de 0,75 \$ par action pour un produit brut de 1 098 750 \$. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 46 275 \$ et ont été alloués au prorata des actions ordinaires et des bons de souscription au montant de 43 461 \$ et 2 814 \$ respectivement.
- Le 4 septembre 2007, la Société a émis 1 500 000 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,80 \$ pour un produit brut de 1 200 000 \$. Les frais d'émission se sont élevés à 89 970 \$.
- Le 14 décembre 2007, la Société a émis 1 875 000 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,80 \$ pour un produit brut de 1 500 000 \$. Limited Market Dealer ("Limited Market") a reçu en tant que placeur pour compte une rémunération en espèces de 90 000 \$ et 112 500 bons de souscription du placeur pour compte au prix de 0,80 \$ par action pour une période de 12 mois. L'ensemble des frais d'émission de ce placement privé se sont élevés à 134 769 \$ incluant la juste valeur des bons de souscription du placeur pour compte.

Activités d'investissement

Les fonds utilisés par les activités d'investissement se sont élevés à 4 429 503 \$ en 2007 en comparaison avec 1 938 584 \$ en 2006. La variation dans les fonds utilisés par les activités d'investissement s'explique par des additions aux propriétés minières de 2 437 798 \$ en 2007 en comparaison avec des additions de 1 203 584 \$ en 2006 et par l'accroissement dans les

placements à court terme de 1 900 000 \$ en 2007 comparé à un accroissement de 505 000 \$ en 2006. Les placements à court terme sont composés de dépôts à terme.

Frais d'exploration 2007	Magino	Lac Levac	Total
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	8 474 378	269 014	8 743 392
Forage	950 634	1,155 035	2 105 669
Géologue et assistant	204 552	57 461	262 013
Géophysique	-	82 173	82 173
Voyage, nourriture et hébergement	44 718	358 146	402 864
Analyses	140 167	12 826	152 993
Direction	40 066	150 388	190 454
Rémunération à base d'actions	18 229	107 170	125 399
Fournitures	51 663	50 131	101 794
Crédits d'impôt à l'exploration minière	-	(275 000)	(275 000)
Augmentation de l'exercice	1 450 029	1 698 330	3 148 359
Solde à la fin de l'exercice	9 924 407	1 967 344	11 891 751

Frais d'exploration 2006	Magino	Lac Levac	Total
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	7 450 990	-	7 450 990
Forage	664 935	-	664 935
Géologue et assistant	94 001	-	94 001
Géophysique	-	258 495	258 495
Voyage, nourriture et hébergement	26 772	-	26 772
Analyses	112 185	-	112 185
Direction	49 733	1 200	50 933
Rémunération à base d'actions	31 200	-	31 200
Fournitures	44 562	9 319	53 881
Crédits d'impôt à l'exploration minière	-	-	-
Augmentation de l'exercice	1 023 388	269 014	1 292 402
Solde à la fin de l'exercice	8 474 378	269 014	8 743 392

Capitaux propres

Au 31 décembre 2007, les capitaux propres s'élevaient à 16 077 946 \$ en comparaison avec 11 089 577 \$ au 31 décembre 2006. Les émissions d'actions moins la perte nette de l'exercice expliquent cette augmentation dans les capitaux propres.

Information trimestrielle

Les résultats d'exploitation pour chacun des huit derniers trimestres sont présentés dans le tableau suivant. La direction est d'avis que l'information reliée à ces trimestres a été préparée de la même façon que les états financiers vérifiés de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007. Les états financiers trimestriels non vérifiés n'ont pas fait l'objet d'un examen par nos vérificateurs externes.

Trimestres terminés en 2007	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
	\$	\$	\$	\$
Produits	24 766	40 449	34 386	44 810
Perte nette et résultats étendus	(209 745)	(477 442) ¹	(288 582)	(401 493)
Perte par action – de base et diluée	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,01)

Trimestres terminés en 2006	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
	\$	\$	\$	\$
Produits	13 293	12 078	23 177	25 911
Perte nette et résultats étendus	(382 922)	(396 458)	(80 309)	(69 209)
Perte par action – de base et diluée	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,00)

¹ La perte nette pour le trimestre terminé le 30 juin 2007 inclus une rémunération à base d'actions de 407 000 \$ provenant de l'octroi de 958 326 options.

Résultats d'exploitation du quatrième trimestre de 2007

Pour le dernier trimestre de 2007, la Société a enregistré une perte de 401 493 \$ (perte de 0,01 \$ par action) en comparaison avec une perte de 69 209 \$ (perte de 0,01 \$ par action) pour le même trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation dans la perte nette provient du recouvrement d'impôts de 295 000 \$ comptabilisé dans le quatrième trimestre de l'exercice précédent comparativement à un impôt sur les bénéfices de 22 890 \$ cette année et correspond au moment auquel la Société a renoncé aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. La dépense de rémunération à base d'actions s'est élevée à 139 719 \$ au quatrième trimestre de 2007 en comparaison avec 195 000 \$ pour le même trimestre de 2006. Cette augmentation provient de la juste valeur des options attribuées en décembre 2006.

Informations sur le capital-actions en circulation (April 16, 2008)

	Actions ordinaires
Actions ordinaires en circulation	47 295 188
Instruments convertibles :	
Bons de souscription en circulation	112 500
Options sur actions en circulation	3 618 326
	<hr/> 51 026 014 <hr/>

Arrangements hors bilan

La Société n'a pas conclu aucun arrangement hors bilan.

Engagements

La Société n'a pas d'engagement important au 31 décembre 2007.

Opérations entre apparentées

Des frais encourus dans le cours normal des affaires par des administrateurs, des dirigeants ou par des sociétés contrôlées par eux et mesurés à leur valeur d'échange sont inclus dans les frais généraux et d'administration et les propriétés minières.

	2007	2006
	\$	\$
Honoraires de consultation	41 788	78 500
Services de planification financière	-	1 000
Frais de développement corporatif	-	19 500
	41 788	99 000

Les créiteurs et charges à payer comprennent un montant de 4 338 \$ (2006 – 12 000 \$) payable aux administrateurs, dirigeants ou à des sociétés contrôlées par eux.

Évènement postérieur

Le 6 mars 2008, la Société a octroyé à des administrateurs, des employés et un consultant, 630 000 options au prix d'exercice de 0,50 \$ et venant à échéance le 6 mars 2013.

Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations et hypothèses importantes incluent le recouvrement des montants indiqués au titre de propriétés minières, la détermination de l'inscription des coûts à la dépense ou à l'actif, l'obligation à la mise hors service d'immobilisations, la rémunération à base d'actions, les options du placeur pour compte et l'établissement de la juste valeur des bons de souscription et les impôts futurs. Bien que la direction croit que ces estimations et hypothèses sont adéquates, les résultats réels peuvent différer de ces estimations de façon importante.

Propriétés minières

Les coûts directs relatifs à l'exploration sont comptabilisés aux propriétés minières et réduits des crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir. Lorsque la propriété débute son développement, ces coûts deviennent des coûts de mise en production et de développement de la mine.

Lors de la mise en production d'une propriété, l'amortissement débute et est calculé selon la méthode basée sur les unités de production au cours de la durée de vie économique de la mine. Les coûts sont radiés lors de l'abandon de la mine ou lorsque la récupération des coûts est incertaine.

La direction a défini l'incertitude de la façon suivante; lorsqu'il n'y a pas de ressources financières disponibles pour le développement pendant une période de trois années consécutives ou lorsque les résultats des travaux d'exploration ne justifient pas d'investissements additionnels. Les montants capitalisés aux propriétés minières correspondent aux charges à être imputées aux résultats futurs et ne représentent pas la valeur actuelle ou future des propriétés.

Rémunération à base d'actions

La Société comptabilise toutes les rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la juste valeur des options est amortie aux résultats sur la période d'acquisition des droits des options et la contrepartie est comptabilisée au surplus d'apport au bilan.

La juste valeur est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes lors de l'octroi des options d'achat d'actions. Toute contrepartie versées lors de l'exercice des options ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement au surplus d'apport sont portés au crédit du capital-actions.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et mesurés en utilisant les taux d'imposition pratiquement en vigueur et en vigueur et les lois qui devraient être en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles les actifs et passifs d'impôts futurs devraient être réalisés ou se résorber. Une provision pour moins-value est constatée s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Obligation future à la mise hors service d'immobilisations, incluant le démantèlement et les frais pour la réhabilitation d'un site et en assurer une supervision continue, est comptabilisée au passif à la juste valeur dès l'acquisition de l'actif ou lorsqu'une telle obligation survient. Une charge de désactualisation en fonction de l'obligation actualisée sur la durée restante est comptabilisée aux résultats. Lors de la mise en production d'un site, le coût de la mise hors service correspondant est ajouté au coût de l'actif et amorti sur sa durée de vie utile.

Modifications de conventions comptables

Le 1er janvier 2007, la Société a adopté deux nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers et le résultat étendu qui ont été publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés ("ICCA").

Chapitre 3855, "Instruments financiers – comptabilisation et évaluation"– Ce chapitre établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Tous les instruments financiers (sauf certaines opérations entre apparentés) doivent être évalués à la juste valeur de la comptabilisation initiale. Par la suite, l'évaluation varie selon que l'instrument financier a été classé dans les instruments détenus à des fins de transaction, dans les instruments disponibles à la vente, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance, dans les prêts et créances ou dans les autres passifs.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction doivent être évalués à leur juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés en résultat net.

Les actifs financiers classés dans les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers (autres que ceux qui sont détenus à des fins de transaction) doivent être évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers disponibles à la vente doivent être évalués à la juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Les placements dans les instruments de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif doivent être évalués au coût.

La Société a adopté les classements suivants :

- La trésorerie et équivalents de trésorerie est classée dans les instruments détenus à des fins de transaction.
- Les débiteurs et les placements à court terme sont classés dans les prêts et créances.
- Les créditeurs et les charges à payer sont classés dans les autres passifs

Chapitre 1530, “Résultat étendu” – Ce chapitre établit des normes d’information et de présentation concernant le résultat étendu qui est défini comme étant les variations des capitaux propres découlant d’opérations et d’autres événements sans rapport avec les actionnaires de la Société. Les autres éléments du résultat étendu sont des éléments comptabilisés dans le résultat étendu, mais exclus du résultat net.

Le classement des instruments financiers de la Société au 1^{er} janvier 2007 ainsi que les changements apportés par la suite jusqu’au 31 décembre 2007 n’ont donné lieu à aucun gain ni à aucune perte devant être présenté séparément dans les autres éléments du résultat étendu. L’application de ces nouvelles normes n’a eu aucune incidence sur le solde d’ouverture des capitaux propres au 1^{er} janvier 2007 ou sur l’évaluation subséquente suite à l’implantation de ces deux nouvelles normes.

Nouvelles normes comptables

L’ICCA a publié les nouveaux chapitres qui suivent, chapitres qui ne sont pas encore applicables à la Société :

Les chapitres 3862, “Instruments financiers – informations à fournir”, et 3863, “Instruments financiers – présentation” qui viennent remplacer le chapitre 3861, “Instruments financiers – informations à fournir et présentation”, modifient et améliorent les obligations d’information, et reprennent telles quelles les règles de présentation. Ces nouveaux chapitres mettent davantage l’accent sur les informations à fournir quant à la nature et à l’ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l’entité est exposée ainsi qu’à la façon dont l’entité gère ces risques. Les nouvelles normes s’appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La Société évalue actuellement l’incidence de l’adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers.

Le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes sur la communication d’informations sur le capital de l’entité et sur la façon dont il est géré. Il décrit les informations à fournir en ce qui concerne les objectifs, les politiques et procédures de gestion du capital de l’entité, les informations quantitatives concernant les éléments considérés par l’entité comme faisant partie du capital, la question de savoir si l’entité s’est conformée aux exigences en matière de capital et, si elle ne s’y est pas conformée, les conséquences de cette inapplication. Les nouvelles exigences s’appliquent aux périodes intermédiaires ouvertes à compte du 1^{er} octobre 2007. La Société évalue actuellement l’incidence de l’adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers.

Le chapitre 1400, “Normes générales de présentation des états financiers”, a été modifié afin d’inclure des exigences visant l’évaluation et la communication de la capacité d’une

entité de poursuivre son exploitation. Les nouvelles exigences entrent en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers.

Risques et incertitudes

L'achat des actions ordinaires de Golden Goose doit être considéré comme un placement hautement spéculatif pour différentes raisons :

Golden Goose fait face à des risques significatifs inhérents à la nature de l'exploration minière, dans l'exploration et la mise en valeur de ses propriétés minières.

Aucune garantie ne peut être donnée à l'effet que les minéraux découverts sur les propriétés de la Société seront de quantité, de qualité, de taille et de teneur suffisantes pour justifier ses activités commerciales. L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent de nombreux risques que même une évaluation soignée, alliée à l'expérience et au savoir-faire, ne peut parfois permettre d'éviter. D'importants investissements en immobilisations sont nécessaires avant d'obtenir des produits d'exploitation. La plupart des programmes d'exploration n'aboutissent pas à la découverte de minéralisation. D'ailleurs, une découverte peut s'avérer insuffisante sur le plan de la quantité et de la qualité des ressources minérales pour permettre une exploitation rentable. La viabilité commerciale de tout projet visant la mise en exploitation de gisements de métaux précieux ou usuels dépend d'un certain nombre de facteurs dont la nature des installations et infrastructures nécessaires et les règlements gouvernementaux, plus particulièrement ceux portant sur la protection de l'environnement, le contrôle des prix, les impôts et le versement de redevances.

Golden Goose a besoin de financements additionnels pour mettre en valeur ses propriétés

La mise en valeur des propriétés Magino et du Lac Levac nécessitera des ressources financières considérables. C'est pourquoi Golden Goose devra obtenir un important financement pour les projets, obtenir de la dette et émettre des actions supplémentaires. Si ces financements additionnels ne sont pas obtenus au moment voulu, l'exploration et la mise en valeur pourraient être reportées temporairement, sinon indéfiniment.

Dépendance à l'égard du personnel clé

L'accroissement des activités de Golden Goose dépend et dépendra de la capacité de la Société d'attirer et de fidéliser des gestionnaires et du personnel hautement qualifiés spécialisés dans le secteur minier.

L'incertitude liée aux réserves de minerai et aux ressources estimées pourrait faire en sorte que Golden Goose affecte son capital à la mise en valeur de gisements qui, en tout état de cause, pourraient être non rentables

L'évaluation précise des réserves exploitables d'un gisement est la clé de l'activité minière. Cette démarche est importante puisque les ressources et les réserves de minerai relevées ne sont que des estimations qui ne permettent pas d'affirmer avec certitude que les ressources et les réserves de minerai estimées seront récupérées ou que le taux de récupération sera conforme aux estimations. Les estimations des ressources et des réserves de minerai reposent sur un échantillon limité qui, par essence, pourrait ne pas être représentatif. Les estimations des ressources et des réserves de minerai pourraient faire l'objet de révision (à la hausse ou à

la baisse) en fonction de la production réelle. Les fluctuations du prix des métaux, l'augmentation des coûts de production ou la diminution des taux de récupération pourraient rendre non rentables certaines ressources et réserves de minerai.

Titres fonciers

La compagnie a pris des dispositions raisonnables pour vérifier la validité de ses titres de propriété. Toutefois, elle ne peut garantir que ses titres de propriété ne seront pas contestés.

Absence de bénéfices d'exploitation

Au cours des quatre derniers exercices, Golden Goose a subi une perte d'exploitation attribuable aux coûts d'exploration et de mise en valeur de ses propriétés. Elle devrait continuer à subir des pertes d'exploitation dans l'avenir prévisible. On ne peut garantir que Golden Goose générera à un moment ou un autre des revenus importants ou aura des opérations rentables.

Les activités de Golden Goose nécessitent entre autres l'obtention de permis environnementaux

La réglementation gouvernementale a des incidences considérables sur les activités de Golden Goose. Dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur, la compagnie doit respecter plusieurs lois et règlements régissant la protection de l'environnement, la santé et la sécurité au travail, l'élimination des déchets et autres. Golden Goose doit habituellement détenir des permis délivrés par les autorités qui portent sur presque toutes ses activités. L'obtention des permis nécessaires à la mise en production commerciale d'un gisement peut être un processus compliqué, long et coûteux. Golden Goose ne peut garantir que les permis nécessaires seront obtenus à des conditions acceptables et au moment opportun. Toute infraction aux permis, lois et règlements applicables, même par inadvertance, pourrait provoquer l'interruption ou la cessation des activités, ou l'imposition d'amendes, de pénalités ou autres obligations de réparer importantes.

La volatilité du prix des métaux précieux pourrait nuire à Golden Goose

Les fluctuations des prix des métaux précieux peuvent être considérables. Ils sont dictées par de nombreux facteurs, notamment la demande, le taux d'inflation, la valeur du dollar US et des autres devises, les taux d'intérêt, les ventes de réserves d'or des banques centrales, les ventes à terme des producteurs, les événements d'ordre financier ou politique mondiaux ou régionaux ainsi que les niveaux de production et de coût des grandes régions productrices. En outre, il arrive parfois que le prix de l'or varie brusquement à court terme à cause des opérations des spéculateurs. Même si Golden Goose a trouvé ou trouve des gisements commerciaux de métaux précieux dans ses propriétés Magino et du Lac Levac, la Société pourrait être incapable de les mettre en production si les prix des métaux précieux ne sont pas suffisamment élevés.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information financière ont été établis par la Société permettant de s'assurer que l'information divulguée dans le rapport de gestion de la Société, ses états financiers et autres renseignements supplémentaires sont bien comptabilisés, résumés et divulgués au conseil d'administration.

La direction de la Société a des processus qui permettent d'évaluer sur une base continue l'efficacité et la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et est satisfaite au 31 décembre 2007 que ceux-ci sont adéquats pour assurer une information financière fiable.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction a conçu des contrôles internes à l'égard de l'information financière fournissant une assurance raisonnable que la divulgation financière et la préparation des états financiers respectent les PCGR. Au 31 décembre 2007, le CEO et le CFO ont évalués la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Étant donné que la Société compte un nombre réduit d'employés affecté aux tâches comptables, il y a, par conséquent, une faible séparation des tâches. La direction est quand même en mesure d'affirmer qu'il y a suffisamment de contrôles en place pour combler toute faiblesse pouvant en résulter. Le conseil d'administration revoit les états financiers et les risques assujettis à la Société sur une base trimestrielle et enquête auprès de la direction sur les transactions importantes.

Il ne s'est pas produit de changement dans les contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du dernier trimestre terminé le 31 décembre 2007 qui a affecté ou qui aurait été susceptible d'affecter de manière importante les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Information additionnelle et continue

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 16 avril 2007. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site internet de SEDAR à www.sedar.com.

Rapport de la direction

Les états financiers ci-joints de **Ressources Golden Goose Inc.** et toute l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements.

La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la sauvegarde des actifs.

Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la divulgation financière et aux contrôles internes. Le comité de vérification du conseil d'administration rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière. Le comité de vérification revoit aussi les états financiers et le rapport annuel avant leur approbation par le conseil d'administration.



Jean-Marc Lacoste

Président et chef de la direction

Montréal, Canada

Le 16 avril, 2008

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Ressources Golden Goose Inc.

Nous avons vérifié les bilans de **Ressources Golden Goose Inc.** aux 31 décembre 2007 et 2006 et les états des résultats, résultats étendus et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés
Montréal, Canada
Le 16 avril 2008

Ressources Golden Goose Inc.

(Une Société en phase d'exploration)

Bilans

Aux 31 décembre

	2007	2006
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	83 217	5 297
Placements à court terme (Note 15)	4 200 000	2 300 000
Débiteurs (Note 3)	208 552	82 935
Investissement net dans un contrat de location (Note 4)	65 482	-
Crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir	275 000	-
Frais payés d'avance	22 891	14 725
	4 855 142	2 402 957
Dépôt de garantie – fermeture de mine (Notes 6 et 15)	230 000	230 000
Propriétés minières (Note 5)	11 977 223	8 784 501
	17 062 365	11 417 458
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	810 740	165 568
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (Note 6)	173 679	162 313
	984 419	327 881
Capitaux propres		
Capital-actions (Note 8)	23 373 919	17 904 925
Bons de souscription (Note 8)	489 946	282 527
Surplus d'apport (Note 10)	1 758 850	1 069 632
Déficit	(9 544 769)	(8 167 507)
	16 077 946	11 089 577
	17 062 365	11 417 458

Nature des activités (Note 1)

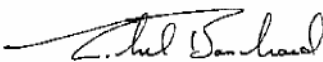
Éventualité (Note 6)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



Jean-Marc Lacoste
Administrateur



Michel Bouchard
Administrateur

Ressources Golden Goose Inc.
 (Une Société en phase d'exploration)
Résultats, résultats étendus et du déficit

Exercices terminés le 31 décembre

	2007	2006
	\$	\$
Produits		
Intérêts	144 411	74 459
Charges		
Frais généraux et d'administration (<i>Note 11</i>)	983 436	576 082
Frais de maintenance et d'entretien	57 529	51 057
Charge de désactualisation pour l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	11 366	10 618
Rémunération à base d'actions (<i>Note 9</i>)	677 142	660 600
	1 729 473	1 298 357
Perte avant impôts sur les bénéfices	(1 585 062)	(1 223 898)
Recouvrement d'impôts (<i>Note 12</i>)	(207 800)	(295 000)
Perte nette et résultats étendus	(1 377 262)	(928 898)
Déficit au début de l'exercice	(8 167 507)	(7 238 609)
Déficit à la fin de l'exercice	(9 544 769)	(8 167 507)
Perte par action ordinaire – de base et diluée	(0,03)	(0,03)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué	43 201 214	36 404 977

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Ressources Golden Goose Inc.

(Une Société en phase d'exploration)

Flux de trésorerie

Exercices terminés le 31 décembre

	2007	2006
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(1 377 262)	(928 898)
Éléments hors caisse:		
Impôts futurs	(207 800)	(295 000)
Rémunération à base d'actions	677 142	660 600
Charge de désactualisation pour l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	11 366	10 618
Autres	(2 376)	-
	(898 930)	(552 680)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(125 617)	(60 082)
Crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir	(275 000)	-
Frais payés d'avance	(8 166)	-
Créditeurs et charges à payer	44 246	21 149
	(1 263 467)	(633 911)
Activités de financement		
Capital-actions émis net des frais d'émission (<i>Note 8 (a,b,c)</i>)	5 544 086	1 388 209
Émission d'actions à l'exercice d'options en contrepartie d'espèces (<i>Note 8 (f)</i>)	102 000	270 400
Émission d'actions à l'exercice de bons de souscription en contrepartie d'espèces (<i>Note 8(e)</i>)	44 804	833 333
Émission d'actions à l'exercice d'options du placeur pour compte en contrepartie d'espèces (<i>Note 8(d)</i>)	80 000	-
	5 770 890	2 491 942
Activités d'investissement		
Placements à court terme	(1 900 000)	(505 000)
Investissement dans un contrat de location	(91 705)	-
Dépôt de garantie – fermeture de mine	-	(230 000)
Additions aux propriétés minières	(2 437 798)	(1 203 584)
	(4 429 503)	(1 938 584)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	77 920	(80 553)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 297	85 850
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	83 217	5 297

Voir les notes afférentes aux états financiers et la note 7 pour les informations supplémentaires aux flux de trésorerie.

Ressources Golden Goose Inc.

(Une Société en phase d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

1 – La Société et nature des activités

Ressources Golden Goose Inc. (la “Société”) exerce ses activités par l’acquisition, l’exploration et le développement de propriétés minières. Elle est constituée en vertu de la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de croissance TSX.

Les principales propriétés minières sont Magino en Ontario et Lac Levac (“Lac Levac”) au Québec (Note 5). L’exploitation de la mine d’or Magino a débuté en Octobre 1988 et depuis septembre 1992, la Société maintient et entretient la mine. À l’automne 2005, la Société a repris les activités d’exploration de la propriété.

Le recouvrement des propriétés minières dépend de la découverte de réserves économiquement exploitables, du maintien des droits miniers des propriétés de la Société, de la capacité d’obtenir le financement nécessaire au développement des propriétés, et d’une mise en production rentable éventuelle, ou la capacité de la Société à disposer avantageusement de ses participations dans les propriétés. Des radiations importantes de coût des propriétés minières pourraient survenir advenant des changements dans les conditions futures.

2 – Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l’actif et du passif de même que sur la présentation de l’actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des charges au cours de la période de présentation de l’information. Les estimations et hypothèses importantes incluent le recouvrement des montants indiqués au titre de propriétés minières, la détermination de l’inscription des coûts à la dépense ou à l’actif, l’obligation liée à la mise hors service d’immobilisations, la rémunération à base d’actions, les options du placeur pour compte et l’établissement de la juste valeur des bons de souscription et les impôts futurs. Bien que la direction croit que ces estimations et hypothèses sont adéquates, les résultats réels peuvent différer de ces estimations de façon importante.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent l’encaisse et les placements à court terme, convertibles en espèces et ayant une échéance initiale de trois mois ou moins. Les placements à court terme incluent les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu d’espèces, détenus jusqu’à leur maturité avec une échéance initiale de plus de trois mois et de moins de un an. Les placements à court terme consistent en des dépôts à terme comptabilisés au coût et se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Contrat de location

Entente qui transfère pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien au locataire, et qu'à la date d'entrée en vigueur du bail, la juste valeur du bien loué correspond au coût pour la Société, est comptabilisée comme investissement net dans un contrat de location. Les paiements minimums exigibles en vertu du bail sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du bail et le revenu de financement découlant du contrat, est inclus dans les revenus d'intérêts et est calculé de façon à réaliser un taux de rendement constant sur l'investissement.

Propriétés minières

Les coûts directs relatifs à l'exploration sont comptabilisés aux propriétés minières et réduits des crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir. Lorsque la propriété débute son développement, ces coûts deviennent des coûts de mise en production et de développement de la mine.

Lors de la mise en production d'une propriété, l'amortissement débute et est calculé selon la méthode basée sur les unités de production au cours de la durée de vie économique de la mine. Les coûts sont radiés lors de l'abandon de la mine ou lorsque la récupération des coûts est incertaine.

La direction a défini l'incertitude de la façon suivante; lorsqu'il n'y a pas de ressources financières disponibles pour le développement pendant une période de trois années consécutives ou lorsque les résultats des travaux d'exploration ne justifient pas d'investissements additionnels. Les montants capitalisés aux propriétés minières correspondent aux charges à être imputées aux résultats futurs et ne représentent pas la valeur actuelle ou future des propriétés.

Crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir

Les crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir concernent les travaux d'exploration et sont comptabilisés en diminution des propriétés minières.

Rémunération à base d'actions

Le régime de rémunération à base d'actions de la Société est décrit à la note 9. La Société comptabilise toutes les rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la juste valeur des options est amortie aux résultats sur la période d'acquisition des droits des options et la contrepartie est comptabilisée au surplus d'apport au bilan (Note 10).

La juste valeur est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes lors de l'octroi des options d'achat d'action. Toute contrepartie versées lors de l'exercice des options ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement au surplus d'apport sont portés au crédit du capital-actions.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et mesurés en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur et les lois qui devraient être en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles les actifs et passifs d'impôts futurs devraient être réalisés ou se résorber. Une provision pour moins-value est constatée s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés.

Actions accréditives

Le passif d'impôts futurs doit être reconnu et les capitaux propres sont réduits lorsque la Société soumet aux autorités fiscales les renoncements à ses droits aux déductions y afférentes sous réserve de la certitude raisonnable que les dépenses seront effectuées.

Résultat par actions

Le résultat par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options d'achat d'actions, des options du placeur pour compte et des bons de souscription.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Obligation future à la mise hors service d'immobilisations, incluant le démantèlement et les frais pour la réhabilitation d'un site et en assurer une supervision continue, est comptabilisée au passif à la juste valeur dès l'acquisition de l'actif ou lorsqu'une telle obligation survient. Une charge de désactualisation en fonction de l'obligation actualisée sur la durée restante est comptabilisée aux résultats. Lors de la mise en production, le coût de la mise hors service correspondant est ajouté au coût de l'actif et amorti sur sa durée de vie utile.

Frais d'émission d'actions et de bons de souscription

La Société comptabilise les frais d'émission d'actions et de bons de souscription en diminution de la contrepartie en espèces reçue à l'émission du capital-actions.

Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté deux nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers et le résultat étendu qui ont été publiés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés ("ICCA").

Chapitre 3855, "Instruments financiers – comptabilisation et évaluation"- Ce chapitre établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Tous les instruments financiers (sauf certaines opérations entre apparentés) doivent être évalués à la juste valeur de la comptabilisation initiale. Par la suite, l'évaluation varie selon que l'instrument financier a été classé dans les instruments détenus à des fins de transaction, dans les instruments disponibles à la vente, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance, dans les prêts et créances ou dans les autres passifs.

Les actifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction doivent être évalués à leur juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés en résultat net.

Les actifs financiers classés dans les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers (autres que ceux qui sont détenus à des fins de transaction) doivent être évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers disponibles à la vente doivent être évalués à la juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Les placements dans les instruments de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif doivent être évalués au coût.

La Société a adopté les classements suivants :

- La trésorerie et équivalents de trésorerie est classée dans les instruments détenus à des fins de transaction.
- Les débiteurs et les placements à court terme sont classés dans les prêts et créances.
- Les créditeurs et les charges à payer sont classés dans les autres passifs.

Chapitre 1530, "Résultat étendu" - Ce chapitre établit des normes d'information et de présentation concernant le résultat étendu, qui est défini comme étant les variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements sans rapport avec les actionnaires de la Société. Les autres éléments du résultat étendu sont des éléments comptabilisés dans le résultat étendu, mais exclus du résultat net.

Le classement des instruments financiers de la Société au 1^{er} janvier 2007 ainsi que les changements apportés par la suite jusqu'au 31 décembre 2007 n'ont donné lieu à aucun gain ni à aucune perte devant être présenté séparément dans les autres éléments du résultat étendu. L'application de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture des capitaux propres au 1^{er} janvier 2007 ou sur l'évaluation subséquente suite à l'implantation de ces deux nouvelles normes.

Nouvelles normes comptables

L'ICCA a publié les nouveaux chapitres qui suivent, chapitres qui ne sont pas encore applicables à la Société :

Les chapitres 3862, “Instruments financiers – informations à fournir”, et 3863, “Instruments financiers – présentation” qui viennent remplacer le chapitre 3861, “Instruments financiers – informations à fournir et présentation”, modifient et améliorent les obligations d'information, et reprennent telles quelles les règles de présentation. Ces nouveaux chapitres mettent davantage l'accent sur les informations à fournir quant à la nature et à l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi qu'à la façon dont l'entité gère ces risques. Les nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers.

Le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes sur la communication d'informations sur le capital de l'entité et sur la façon dont il est géré. Il décrit les informations à fournir en ce qui concerne les objectifs, les politiques et procédures de gestion du capital de l'entité, les informations quantitatives concernant les éléments considérés par l'entité comme faisant partie du capital, la question de savoir si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital et, si elle ne s'y est pas conformée, les conséquences de cette inapplication. Les nouvelles exigences s'appliquent aux périodes intermédiaires ouvertes à compte du 1^{er} octobre 2007. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers.

Le chapitre 1400, “Normes générales de présentation des états financiers”, a été modifié afin d'inclure des exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité d'une entité de poursuivre son exploitation. Les nouvelles exigences entrent en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers.

3 – Débiteurs

	2007	2006
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	174 552	45 325
Intérêt sur dépôts à terme à recevoir	34 000	37 610
	208 552	82 935

4 – Investissement net dans un contrat de location

L'investissement net de la Société dans un contrat de location se détaille comme suit;

	2007	2006
		\$
Total des paiements minimums exigibles en vertu d'un contrat de location	68 804	-
Produit non gagné	(3 322)	-
	65 482	-

La Société loue à un sous-traitant (le locataire) un dortoir servant aux activités d'exploration de la propriété du Lac Levac. Le locataire possède une option d'achat du dortoir au montant de 100 \$ et payable à la fin du bail en septembre 2008. Les paiements minimums exigibles en vertu du bail et le revenu d'intérêt ont été calculés en utilisant un taux de rendement constant sur l'investissement dans le contrat de location de 12%. En 2007, un montant de 28 599 \$ a été capitalisé aux propriétés minières comme paiements au sous-traitant pour des activités d'exploration et sont diminués des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

5 – Propriétés minières

La Société détient une participation de 100% dans la mine d'or Magino. Le propriétaire précédent a accepté de payer à un tiers une royauté de 10% de sa portion des profits nets moins le paiement des sommes encourues depuis novembre 1985. La Société n'est pas en mesure d'estimer avec certitude la probabilité qu'une royauté soit payée ni le montant.

La Société détient une participation de 100% dans la propriété du Lac Levac.

Les propriétés minières capitalisées se détaillent comme suit:

Exercice terminé le 31 décembre 2007	Magino \$	Lac Levac \$	Autres \$	Total \$
Propriété et droits;				
Solde au début de l'exercice	15 800	6 971	18 338	41 109
Augmentation	29 407	2 875	12 081	44 363
Solde à la fin de l'exercice	45 207	9 846	30 419	85 472
Frais d'exploration;				
Solde au début de l'exercice	8 474 378	269 014	-	8 743 392
Augmentation, net des crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir	1 450 029	1 698 330	-	3 148 359
Solde à la fin de l'exercice	9 924 407	1 967 344	-	11 891 751
Total	9 969 614	1 977 190	30 419	11 977 223

Exercice terminé le 31 décembre 2006	Magino \$	Lac Levac \$	Autres \$	Total \$
Propriété et droits;				
Solde au début de l'exercice	10 073	6 971	11 332	28 376
Augmentation	5 727	-	7 006	12 733
Solde à la fin de l'exercice	15 800	6 971	18 338	41 109
Frais d'exploration;				
Solde au début de l'exercice	7 450 990	-	-	7 450 990
Augmentation, net des crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir	1 023 388	269 014	-	1 292 402
Solde à la fin de l'exercice	8 474 378	269 014	-	8 743 392
Total	8 490 178	275 985	18 338	8 784 501

6 – Obligation liée à la mise hors service d’immobilisations

La fermeture et la restauration de la mine est une conséquence normale des activités minières et la plupart des frais de fermeture et de restauration surviennent à la fin de la durée de vie de la mine. Bien que les frais encourus soient incertains, la Société a estimé ces frais en utilisant des techniques et des hypothèses de restauration courants.

Les principales hypothèses pour établir le montant de l’obligation lors de la mise hors service d’immobilisations sont les suivantes:

- i) Selon les plans de fermeture de la mine, le montant non actualisé des flux monétaires estimés requis pour restaurer le site est de 229 300 \$.
- ii) Le taux d’inflation futur a été établi à 2% par année
- iii) Les flux de trésorerie estimés ont été actualisés au taux sans risque de 7%.
- iv) La période anticipée utilisée pour le paiement des flux de trésorerie requis à l’exécution de l’obligation et la probabilité d’encourir ces charges sont comme suit :
 - a. 75% de probabilité d’encourir les charges dans 10 ans.
 - b. 25% de probabilité d’encourir les charges dans 5 ans.

Le tableau suivant résume la variation de l’obligation :

	2007	2006
Solde au début de l’exercice	162 313	151 695
Charge de désactualisation	11 366	10 618
Solde à la fin de l’exercice	173 679	162 313

Éventualité

Une lettre de crédit au montant de 230 000 \$ a été émise en 2007 par la Banque Royale en faveur du Ministère du Développement du Nord et des Mines de l’Ontario à titre de garantie pour les frais de fermeture de mine. Ces frais sont requis selon un plan de fermeture pour remettre la mine d’or Magino dans son état naturel lors de l’arrêt de toutes les activités économiques de la mine. La lettre de crédit se renouvelle annuellement lors du paiement de la prime.

La Société est responsable des coûts de fermeture de la mine d’or Magino et a, par conséquent, indemnisée la banque.

7 – Informations supplémentaires aux flux de trésorerie

	2007	2006
	\$	\$
Rémunération à base d'actions ajoutée aux propriétés minières	125 399	31 200
Investissement net dans un contrat de location transféré aux propriétés minières	28 599	-
Crédits d'impôt à l'exploration minière à recevoir diminué des propriétés minières	275 000	-
Créditeurs ajoutés aux propriétés minières	600 926	70 351
Intérêt reçu	145 645	47 410

8 – Capital-actions

Autorisé:

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

	Nombre	\$
En circulation au 31 décembre 2005	32 427 317	15 700 485
Placement privé, net des frais d'émission de 204 111 \$ (a)	2 387 699	1 085 489
Émis à l'exercice de bons de souscription (h)	3 333 330	953 845
Émis à l'exercice d'options (i)	895 000	460 106
Avantage fiscal renoncé relativement aux actions accréditives (Note 12)	-	(295 000)
En circulation au 31 décembre 2006	39 043 346	17 904 925
Placement privé, net des frais d'émission de 268 200 \$ (a b c)	7 698 000	5 342 650
Émis à l'exercice d'options du placeur pour compte (d)	119 385	94 210
Émis à l'exercice de bons de souscription (e)	124 457	68 449
Émis à l'exercice d'options (f)	310 000	171 485
Avantage fiscal renoncé relativement aux actions accréditives (Note 12)	-	(207 800)
En circulation au 31 décembre 2007	47 295 188	23 373 919

Bons de souscription

	Nombre	\$
En circulation au 31 décembre 2005	3 457 787	144 157
Émis en contrepartie d'espèces moins les frais d'émission de 51 518 \$ (g)	2 387 699	258 882
Bons de souscription exercés (h)	(3 333 330)	(120 512)
En circulation au 31 décembre 2006	2 512 156	282 527
Émis en contrepartie d'espèces moins les frais d'émission de 2 814 \$ (a)	1 429 000	185 686
Émis à un agent à titre de rémunération de financement (c)	112 500	15 750
Émission de bons de souscription sous-jacents aux options du placeur pour compte (d)	119 385	29 628
Bons de souscription exercés (e)	(124 457)	(23 645)
En circulation au 31 décembre 2007	4 048 584	489 946

Exercice terminé le 31 décembre 2007

- a) Le 26 mars 2007, la Société a réalisé un placement privé en deux parties pour un produit brut de 3 099 350 \$. Le premier placement est constitué de 2 858 000 \$ unités au prix de 0,70 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier confère à son porteur le droit de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,95 \$ pendant une période de 12 mois. Le produit brut de 2 000 600 \$ a été alloué aux actions et aux bons de souscription au prorata de leurs justes valeurs estimatives respectives. Par conséquent, une valeur de 1 812 100 \$ a été ajoutée au « Capital-actions » et 188 500 \$ a été accordé aux « Bons de souscription » en utilisant les hypothèses suivantes; taux d'intérêt sans risque de 4,22%, aucun dividende, volatilité de 83%, durée prévue des bons de souscription de 12 mois. Pour le second placement, 1 465 000 actions ordinaires accréditatives ont été émises au prix de 0,75 \$ par action pour un produit brut de 1 098 750 \$. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 46 275 \$ et ont été alloués au prorata des actions ordinaires et des bons de souscription au montant de 43 461 \$ et 2 814 \$ respectivement.
- b) Le 4 septembre 2007, la Société a émis 1 500 000 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,80 \$ pour un produit brut de 1 200 000 \$. Les frais d'émission se sont élevés à 89 970 \$.
- c) Le 14 décembre 2007, la Société a émis 1 875 000 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,80 \$ pour un produit brut de 1 500 000 \$. Limited Market Dealer ("Limited

Market”) a reçu en tant que placeur pour compte, une rémunération en espèces de 90 000 \$ et 112 500 bons de souscription du placeur pour compte au prix de 0,80 \$ par action pour une période de 12 mois. Les bons de souscription du placeur pour compte ont été évalués en utilisant le modèle d’évaluation d’options de Black et Scholes à l’aide des hypothèses suivantes; taux d’intérêt sans risque de 4,14%, aucun dividende, volatilité de 78%, et une durée prévue des bons de souscription de 12 mois. L’ensemble des frais d’émission de ce placement privé se sont élevés à 134 769 \$ incluant la juste valeur des bons de souscription du placeur pour compte au montant de 15 750 \$.

- d) Le 30 avril 2007, suite à l’exercice des options du placeur pour compte pour un produit brut de 80 000 \$ et alloué au prorata entre le “Capital-actions” (60 800 \$) et les “Bons de souscription” (19 200 \$), la Société a émis 119 385 actions ordinaires et 119 385 bons de souscription non-transférables conférant le droit de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,95 \$ jusqu’au 28 février 2008. La juste valeur initialement estimée de 33 410 \$ et de 10 428 \$ des actions ordinaires et des bons de souscription émis a été respectivement ajoutée au “Capital-actions” et réduite du “Surplus d’apport”.
- e) Le 7 novembre 2007, 124 457 bons de souscription émis en décembre 2005 ont été exercés pour un produit net de 44 804 \$. La juste valeur initiale estimative des bons de souscription au montant de 23 645 \$ a été ajoutée au « Capital-actions » et réduite des « Bons de souscription ».
- f) Au cours de l’exercice, 310 000 options ont été exercées en vertu du régime d’options sur actions de la Société pour un produit brut de 102 000 \$. Un montant de 69 485 \$ représentant la juste valeur initiale des options a été ajouté au « Capital-actions » et réduit du « Surplus d’apport ».

Exercice terminé le 31 décembre 2006

- g) Le 25 août 2006, la Société a réalisé un placement privé au montant de 1 600 000 \$ par l’émission de 2 387 699 unités.
 - i. 2 205 881 unités au prix de 0,68 \$ chacune, composée d’une action ordinaire accréditive et d’un bon de souscription conférant le droit de souscrire à une action ordinaire accréditive au prix de 0,95 \$ jusqu’au 28 février 2008 pour un montant total de 1 500 000 \$.
 - ii. 181 818 unités au prix de 0,55 \$ chacune, composée d’une action ordinaire non-accréditive et d’un bon de souscription conférant le droit de souscrire à une action ordinaire non-accréditive au prix de 0,95 \$ pendant une période de 18 mois suivant la date d’émission pour un montant total 100 000 \$.

La juste valeur des bons de souscription a été estimée en utilisant le modèle d’évaluation d’options de Black et Scholes à l’aide des hypothèses suivantes: volatilité de 108%, aucun dividende, taux d’intérêt sans risque de 4,3%, durée prévue de 18 mois.

Par conséquent, la juste valeur des bons de souscription a été estimée à 310 400 \$ (0,13 \$ pour chaque bon de souscription)

- iii. Limited Market a reçu en tant que placeur pour compte relativement au financement, une commission en espèces de 120 000 \$. Limited Market a aussi reçu à titre de rémunération un total de 119 385 options au placeur pour compte non-transférables permettant d'acheter jusqu'à:

→110 294 unités au prix de 0,68 \$ chacune, composée d'une action ordinaire non-accréditive et d'un bon de souscription non-transférable conférant le droit de souscrire à une action ordinaire non-accréditive au prix de 0,95 \$ jusqu'au 28 février 2008.

→9,091 unités au prix de 0,55 \$ chacune, composée d'une action ordinaire non-accréditive et d'un bon de souscription non-transférable conférant le droit de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,95 \$ jusqu'au 28 février 2008.

La juste valeur des options du placeur pour compte a été estimée en utilisant le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes à l'aide des hypothèses suivantes: volatilité de 108%, aucun dividende, taux d'intérêt sans risque de 4,3%, durée prévue de 18 mois.

Par conséquent, la juste valeur a été estimée à 43 838 \$ (0,37 \$ par option) et a été comptabilisée à titre de frais d'émission du placement privé et au surplus d'apport. Les frais d'émission ont été alloués au prorata des actions ordinaires (33 410 \$) et des bons de souscription (10 428 \$).

- iv. Les autres frais d'émission en espèces du placement privé se sont élevés à 211 791 \$, incluant la commission en espèces de 120 000 \$ mentionnée précédemment, et alloués au prorata des actions ordinaires (170 701 \$) et des bons de souscription (41 090 \$)
-
- h) La Société a émis 3 333 330 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 833 333 \$ lors de l'exercice de bons de souscription. Un montant de 120 512 \$ a été reclassé des bons de souscription au capital-actions.
 - i) La Société a émis 895 000 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 270 400 \$ lors de l'exercice d'options d'achat d'actions. Un montant de 189 706 \$ relatif à ces options a été reclassé du surplus d'apport au capital-actions.

Échéance des bons de souscription	Prix d'exercice \$	Nombre
Février 2008	0,95	2 507 084
Mars 2008	0,95	1 429 000
Décembre 2009	0,80	112 500
En circulation au 31 décembre 2007		4 048 584

9 – Options d'achat d'actions et options du placeur pour compte

a) Options d'achat

Selon le régime d'options d'achat d'actions de la Société ("le Régime"), les administrateurs de la Société peuvent attribuer aux administrateurs, dirigeants, employés et autres personnes admissibles fournissant des services sur une base continue à la société, des options permettant d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Le prix d'exercice ne peut être inférieur au cours du marché des actions ordinaires le dernier jour de Bourse précédent la date d'attribution et la durée maximale d'une option ne peut dépasser dix ans.

Le nombre maximum d'options qui peuvent être émises aux termes de ce régime ne peut dépasser 4 353 473 ou plus de 10% des actions ordinaires en circulation de la Société.

Le tableau suivant résume les variations des options attribuées selon le Régime pour les exercices terminés au 31 décembre 2007 et 2006.

	2007 \$		2006 \$	
	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	2 440 000	0,42	1 805 000	0,30
Attribuées (i)	1 478 326	0,91	1 670 000	0,51
Exercées (<i>Note 8(f)(i)</i>)	(310 000)	0,33	(895 000)	0,30
Annulées / échues	(620 000)	0,55	(140 000)	0,40
Solde à la fin de l'exercice	2 988 326	0,66	2 440 000	0,42

i) Un total de 1 478 326 options ont été attribuées aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société en 2007 (1 670 000 en 2006). Certaines options octroyées au cours de l'exercice ont des périodes d'acquisition pouvant aller jusqu'à trois ans alors qu'en 2006 toutes les options attribuées étaient immédiatement acquises. Toutes les nouvelles options ont fait l'objet d'une évaluation.

Le tableau suivant donne la moyenne pondérée des hypothèses utilisées pour établir la juste valeur des options à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black et Scholes.

	2007	2006
Volatilité	103%	112%
Dividende	0%	0%
Taux d'intérêt sans risque	4,6%	4,2%
Durée prévue	5 ans	5 ans
Moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,68 \$	0,41 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la rémunération à base d'actions totale était de 802 541 \$ (691 800 \$ en 2006) dont 125 399 \$ (31 200 \$ en 2006) a été ajouté au coût des propriétés minières et la contrepartie créditée au surplus d'apport.

ii) d'exercice	Prix \$	Options en circulation	Durée de vie moyenne restante (années)	Options en circulation et pouvant être exercées
	0,27 – 0,30	490 000	1,80	490 000
	0,40	150 000	1,30	150 000
	0,48	840 000	3,60	840 000
	0,60	300 000	3,40	300 000
	0,65 – 0,66	170 000	4,80	95 000
	0,99 – 1,00	720 000	4,50	325 000
	1,10	318 326	4,40	213 744
		2 988 326	3,60	2 413 744

b) Options du placeur pour compte

Les transactions sur les options du placeur pour compte et le nombre d'options du placeur pour compte en circulation se résument comme suit:

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 31 décembre 2005		-
Octroyées (<i>Note 8 (g iii)</i>)	119 385	0,67
En circulation au 31 décembre 2006	119 385	0,67
Exercées (<i>Note 8 (d)</i>)	(119 385)	(0,67)
En circulation au 31 décembre 2007	-	-

10 – Surplus d'apport

Le surplus d'apport se détaille comme suit:

	2007 \$	2006 \$
Juste valeur des bons de souscription du placeur pour compte	34 000	34 000
Juste valeur des options d'achat d'actions	1 724 850	991 794
Juste valeur des options du placeur pour compte (<i>Note 8 (g iii)</i>)	-	43 838
	1 758 850	1 069 632

Les variations au surplus d'apport de la Société se détaillent comme suit:

	2007	2006
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 069 632	523 700
Options d'achat d'actions émises (<i>Note 9(a i)</i>)	802 541	691 800
Options d'achat d'actions exercées (<i>Note 8(f)</i>)	(69 485)	(189 706)
Options du placeur pour compte émises (exercées) (<i>Note 8(d)(g iii)</i>)	(43 838)	43 838
Solde à la fin de l'exercice	1 758 850	1 069 632

11 – Frais généraux et d'administration

	2007	2006
	\$	\$
Communications aux actionnaires	307 597	116 909
Frais de l'agent de transfert et de cotation	50 951	39 471
Jetons de présence	14 250	23 000
Salaires et honoraires de consultation	228 188	75 000
Frais de dépôt règlementaire	5 344	5 074
Loyer et frais de bureau	10 346	4 019
Frais de voyage	4 867	7 108
Frais de caution – fermeture de mine	3 459	3 540
Assurances	27 875	28 250
Honoraires de vérification et de comptabilité	46 303	36 687
Frais légaux	126 221	79 474
Services de planification financière	-	4 611
Frais de développement corporatif	84 110	106 939
Divers	73 925	46 000
	983 436	576 082

12 – Impôts sur les bénéfices

Le tableau suivant fait le rapprochement du recouvrement d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi et le recouvrement d'impôt figurant aux états des résultats, résultats étendus et du déficit.

	2007 \$	2006 \$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(1 585 062)	(1 223 898)
Recouvrement d'impôt au taux prévu par la loi	(542 000)	(439 000)
Rémunération à base d'actions	231 000	237 000
Impact du changement de taux	681 200	387 000
Autre	35 000	(52 000)
Provision pour moins-value	(613 000)	(428 000)
Recouvrement d'impôts	(207 800)	(295 000)

Les actifs d'impôts futurs se détaillent comme suit:

	2007 \$	2006 \$
Actifs d'impôts futurs		
Excédent du coût en capital non réclamé et du solde des frais d'exploration disponible sur l'équipement de bureau et les propriétés minières	2 305 000	3 106 000
Pertes autres qu'en capital	569 600	346 000
Frais d'émission d'actions	118 300	110 000
Obligation à la mise hors service d'immobilisations et autres	47 100	53 000
	3 040 000	3 615 000
Provision pour moins-value	(3 040 000)	(3 615 000)
Actifs d'impôts futurs	-	-

Au 31 décembre 2007, la Société a des frais d'exploration canadiens disponibles au montant de 16 626 000 \$ applicables contre les bénéfices futurs de la mine Magino. De plus, la Société a des frais d'exploration canadiens fédéral et provincial disponibles de 3 415 000 \$ et 1 708 000 \$ respectivement, un coût en capital disponible au fédéral et au provincial de 224 000 \$ et 573 000 \$ respectivement, des immobilisations admissibles cumulatives de 226 000 \$, des frais d'émission d'actions disponibles de 436 000 \$ qui seront entièrement amortis au cours des quatre prochains exercices et des pertes autres qu'en capital de 2 102 000 \$ venant à échéance comme suit : 397 000 \$ en 2014, 655 000 \$ en 2025 et 1 050 000 \$ en 2026.

Au cours de l'exercice, la Société a renoncé en faveur des investisseurs des déductions relatives aux frais d'exploration au montant de 766 667 \$ (896 091 \$ en 2006) provenant de l'émission d'actions accréditatives en août 2006. La Société a comptabilisé un passif d'impôts futurs de 207 800 \$ (295 000 \$ en 2006), et a réduit les capitaux propres du même montant. Ce passif d'impôts futurs a permis à la Société de réduire la provision pour moins-value sur le solde des frais d'exploration disponibles d'un montant de 207 800 \$ (295 000 \$ en 2006) éliminant ainsi le passif d'impôts futurs. La réduction de la provision pour moins-value a été comptabilisée à l'état des résultats, résultats étendus et du déficit.

13 – Opérations entre apparentés

Des frais encourus dans le cours normal des affaires par des administrateurs, des dirigeants ou par des sociétés contrôlées par eux et mesurés à leur valeur d'échange sont inclus dans les frais généraux et d'administration et les propriétés minières.

	2007	2006
	\$	\$
Honoraires de consultation	41 788	78 500
Services de planification financière	-	1 000
Frais de développement corporatif	-	19 500
	41 788	99 000

Les crédateurs et charges à payer comprennent un montant de 4 338 \$ (2006 – 12 000 \$) payable aux administrateurs, dirigeants ou à des sociétés contrôlées par eux.

14 – Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les débiteurs, le dépôt de garantie et les crédateurs et charges à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à des risques significatifs d'intérêt, de change ou de crédit provenant de ces instruments financiers. Les actifs et passifs financiers à court terme sont comptabilisés à la valeur comptable qui se rapproche de la juste valeur en raison de leurs échéances à court terme.

15 – Placements à court terme

Les placements à court terme incluent des fonds devant être utilisés pour l'exploration des propriétés minières de la Société en Ontario et au Québec et provenant des financements par actions accréditives au montant de 1 799 275 \$ (1 092 631 \$ en 2006). Ces fonds sont réservés pour cette fin. Les placements à court terme sont composés de dépôts à terme rachetables et portant intérêt au taux moyen de 4,3% (2006 – 4%).

Un autre montant de 230 000 \$ est réservé pour la fermeture de mine et porte intérêt au taux de 3,5%.

16 – Évènement postérieur

Le 6 mars 2008, la Société a octroyé à des administrateurs, des employés et un consultant, 630 000 options au prix d'exercice de 0,50 \$ et venant à échéance le 6 mars 2013.

17- Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Renseignements sur la Société

Administrateurs

Jean-Marc Lacoste
Président et chef de la direction

Michel Bouchard*

Kerry Knoll

Kevin Ramsay*

David D. Sherkin*

Greg Vance

David Watkins

Dirigeants

Jean-Marc Lacoste
Président et chef de la direction

Luc Audet
Chef de la direction financière

Benoit Morel
Secrétaire général

Actions ordinaires

En circulation au 16 avril 2008	47 295 188
Options	3 618 326
Bons de souscription	112 500
Actions pleinement diluées	51 026 044

* Membre du comité de vérification

Site Web: www.goldengooseres.com

Vérificateurs

Pricewaterhouse Coopers LLP
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2800
Montréal, Québec
H3B 2G4, Canada

Conseillers Juridiques

Lavery, de Billy
1, Place Ville-Marie
Bureau 4000
Montréal, Québec
H3B 4M4, Canada

Agent de transfert

Services aux investisseurs Computershare
100, University Avenue
9th Floor
Toronto, Ontario
M5J 2Y1 Canada
Tel. : 1-800-564-6253

Banque

Banque Royale du Canada

Adresse d'affaires de la Société

Ressources Golden Goose Inc.
1, Place Ville-Marie
Bureau 2001
Montréal, Québec
H3B 2C4 Canada
Tel. : 1-888-928-1667
Fax : 1-888-494-5371

Assemblée annuelle

Mardi, le 10 juin 2008
9h30, Hotel Omni
1050 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec
H3A 2R6 Canada